

Nom du produit : DEGREASER RTU
Ref.Nr.: UDS000224_2_20130529

Date de création/révision : 29.05.13 Version : 1.0
Remplace : UDS000224_20111205

Ceci est la traduction de la fiche de sécurité standard CE, sans inclusions des dispositions juridiques nationales.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

DEGREASER RTU
Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries UK Ltd.
Ambersil House - Wylds Road
Castlefield Industrial Estate
TA6 4DD Bridgwater Somerset
United Kingdom
Tel.: +44 1278 727200
Fax.: +44 1278 425644
E-mail : hse.uk@crcind.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

(+44)(0)1278 72 7200

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé:	non-classifié
Physique:	non-classifié
Environnement:	non-classifié
Autres dangers :	non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Phrases de conseils de prudence (S):	S2: Conserver hors de la portée des enfants.
--------------------------------------	--

Nom du produit : DEGREASER RTU
Ref.Nr.: UDS000224_2_20130529

Date de création/révision : 29.05.13 Version : 1.0
Remplace : UDS000224_20111205

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents:

agents de surface anioniques < 5 %
 agents de surface non ioniques < 5 %
 phosphates < 5 %
 parfums.

2.3. Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	252-104-2	1-5			A
Benzenesulfonic acid, mono-C10-14-alkyl derivs., sodium salts	85117-50-6	285-600-2	<5	Xn,Xi	22-38-41	
2-aminoéthanol éthanolamine	141-43-5	205-483-3	0-1	C	20/21/22-34	A

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
2-aminoéthanol éthanolamine		141-43-5	205-483-3	0-1	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B	H332,H312,H302,H314	A

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau :	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

Nom du produit : DEGREASER RTU
Ref.Nr.: UDS000224_2_20130529

Date de création/révision : 29.05.13 Version : 1.0
Remplace : UDS000224_20111205

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
Ingestion :	Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
Contact avec la peau :	Légèrement irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Légèrement irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Forme des produits de décomposition dangereux
CO, CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Nom du produit : DEGREASER RTU
Ref.Nr.: UDS000224_2_20130529

Date de création/révision : 29.05.13 Version : 1.0
Remplace : UDS000224_20111205

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones ventilées
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants - Dégraissants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
2-aminoéthanol éthanolamine	141-43-5	VME	1 ppm
		VLE	3 ppm
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Protection individuelle : Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

Assurer une ventilation adéquate

inhalation : En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

la peau et les mains : Porter des gants
(nitrile)

les yeux : Porter des lunettes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Nom du produit : DEGREASER RTU
Ref.Nr.: UDS000224_2_20130529

Date de création/révision : 29.05.13 Version : 1.0
Remplace : UDS000224_20111205

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Liquide.
couleur :	Vert.
odeur :	Agrume.
pH :	10.35
Point/intervalle d'ébullition :	100 °C
Point d'éclair :	Non applicable.
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	1.01 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Soluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	Non connu.

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

Nom du produit : DEGREASER RTU
Ref.Nr.: UDS000224_2_20130529

Date de création/révision : 29.05.13 Version : 1.0
Remplace : UDS000224_20111205

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation : Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
Ingestion : Pas d'effets néfastes sur la santé prévu.
Contact avec la peau : Peut entraîner irritation.
Contact avec les yeux : Peut entraîner irritation.

Données toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	LD50 oral rat	> 4000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	9510 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

non-classifié

Données ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	EC50 daphnia	1919 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de renseignements disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de renseignements disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de renseignements disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Nom du produit : DEGREASER RTU
Ref.Nr.: UDS000224_2_20130529

Date de création/révision : 29.05.13 Version : 1.0
Remplace : UDS000224_20111205

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit :	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
Réglementations nationales :	La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : Non classifié comme dangereux pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe:	Non applicable.
ADR/RID - Code de classification:	Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Marine polluant:	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG - Ems: Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom du produit : DEGREASER RTU
Ref.Nr.: UDS000224_2_20130529

Date de création/révision : 29.05.13 Version : 1.0
Remplace : UDS000224_20111205

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.
Directive 99/45/CE
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des phrase de risques:

R22: Nocif en cas d'ingestion.

R34: Provoque des brûlures.

R38: Irritant pour la peau.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

R20/21/22: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

*Explication des mentions de danger:

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H332 : Nocif par inhalation.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.